



Pour les collectivités territoriales, le budget 2015 intervient dans un contexte très particulier : il intègre en effet la contribution des collectivités locales à « l'effort de redressement » des comptes publics, entendez par là austérité à tous les étages, diminution des crédits, coupes dans les budgets sociaux, etc... La CGT Finances a questionné sur le sujet Alain PERRET, adjoint en charge des finances de la ville de Tarnos (Landes).

Quel est ton ressenti sur cette situation, nouvelle et délicate pour ta commune ?

Alain PERRET : Le Gouvernement a fait le choix de diminuer de 50 milliards d'euros les dépenses d'ici 2017. Présentée comme la conséquence d'une dépense publique mal maîtrisée (y compris donc par les collectivités), la dette est avant tout une crise des recettes publiques, résultat aussi d'exonérations faramineuses au nom de la compétitivité des entreprises. L'interdiction faite aux États d'emprunter directement auprès de la banque centrale européenne, couplée à une absence de pôle financier public les obligent à passer par les marchés financiers pour emprunter à des taux prohibitifs.

Comment cet effort supplémentaire va-t-il s'appliquer pour les communes ?

Alain PERRET : La contribution des collectivités a été fixée à 11 milliards d'euros, soit tout de même 22% de l'effort national, alors qu'elles ne génèrent directement que 9% de l'ensemble de la dette publique. Cet effort sera ponctionné directement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de chaque collectivité.

Quelle conséquence pour une commune comme Tarnos ?

Alain PERRET : Pour Tarnos, comme pour l'ensemble des collectivités, c'est bien la capacité à l'autofinancement qui va se dégrader fortement, sauf à augmenter considérablement la fiscalité locale ou avoir recours à de nouveaux emprunts. Et bien sûr, les marges de manœuvre sur les recettes ne sont pas extensibles.

S'y ajoutent une série de mesures, plus ou moins bien perçues ou comprises par la population : examen attentif et systématique des dépenses de fonctionnement et d'investissement, suppressions et annulations de projets, grandes manifestations... On constate au quotidien que les politiques gouvernementales sont désastreuses pour les collectivités. Et, alors que ces dernières représentent plus de 70% de l'investissement public, la pérennité de certains services municipaux est posée à très court terme, et tout cela au détriment de la population.

Alors, comment sortir de ce cercle vicieux ?

Alain PERRET : Il est certain que des propositions nouvelles doivent être mises en avant. Alors que le cadre européen actuel contraint les États à passer par les marchés financiers pour emprunter à des taux prohibitifs, il devient urgent de créer un véritable pôle financier public. La mobilisation doit s'amplifier. Mobilisation des élus bien sur, mais bien au delà, des citoyens, de l'ensemble de la collectivité. Plus que jamais, un grand rassemblement contre l'austérité est nécessaire.

Public: [Gestion des collectivités locales](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
